



BIENTRAITANCE

Année :

## Vulnérabilité sociale : prise en charge et accompagnement - FORMATION

Réf. : ECTRE08A



### Compétences Visées

Repérer et accompagner les personnes en situations de vulnérabilité sociale.

### Objectifs, Contenus

#### Comprendre les facteurs de vulnérabilité sociale et connaître les dispositifs d'aide et d'accompagnement

- L'identification des prérequis des participants en cohérence avec le DPC.
- La conscientisation des représentations individuelles et/ou collectives de la vulnérabilité sociale.
- La clarification des concepts de vulnérabilité ontologique, vulnérabilité sociale, vulnérabilité psychique.
- La compréhension des concepts : lien social, désaffiliation, migration et exil.
- L'identification de la dimension éthique et réglementaire dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité sociale.
- La connaissance des dispositifs de couverture sociale et de solidarité existants.
- L'identification des éléments d'acquisition des participants.

#### Identifier et repérer les besoins d'une personne en situation de vulnérabilité sociale

- L'identification des fragilités psychosociales permettant de repérer une personne en situation de vulnérabilité sociale.
- Le repérage des personnes en situation de vulnérabilité en utilisant des techniques et outils adaptés : grille EPCES et SEGA-A, modes fonctionnels, autoquestionnaire...
- La proposition d'une prise en charge et d'un accompagnement adaptés à la situation repérée dans le cadre d'une complémentarité d'équipe : partenariat, pluriprofessionnalité, regards croisés, coordination.
- La proposition d'une prise en charge et d'un accompagnement adaptés à la situation : approche motivationnelle, récit narratif, approche interculturelle, thérapie orientée vers les solutions, case management.

#### Analyser sa pratique professionnelle, développer ses potentialités relationnelles et partenariales

- La connaissance des acteurs internes et partenaires externes mobilisables en fonction de la situation de vulnérabilité de la personne : structures adaptées.
- L'analyse, la contextualisation et la résolution des problématiques de soins et d'accompagnement rencontrées au sein d'une structure de soin.
- Le développement de ses potentialités et la compréhension de ses limites personnelles.
- L'identification des éléments d'acquisition des participants.
- L'évaluation de la progressivité des participants dans le cadre du DPC et l'évaluation de la session de formation.

#### Identifier les éléments d'acquisitions et l'évaluation de la progressivité des participants

- L'évaluation des acquisitions et de la progressivité par quiz.
- L'évaluation de la formation par questionnaire.
- La cohérence avec le programme DPC : analyse d'impact sur les pratiques.

### Formation Intra

#### Personnes concernées

Tout professionnel du champ sanitaire, médicosocial et social.

#### Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

## Valeur ajoutée de la formation

La prise en compte des facteurs de vulnérabilité (psychiques, sociaux, économiques...) est une dimension essentielle à travailler au sein des établissements hospitaliers quels qu'ils soient. Dans son rapport « **Précarité, pauvreté et prévention** » adopté le 20 juin 2017, l'Académie nationale de médecine propose la création d'une mission interministérielle de lutte contre l'exclusion en santé et préconise la mise en oeuvre d'actions de formations en direction des personnels hospitaliers afin de comprendre et réduire les inégalités de santé liées à la vulnérabilité sociale. En effet, de la vulnérabilité à la désaffiliation puis à l'effondrement d'une situation, il n'y a parfois qu'un pas. L'expérience que nous portons depuis de longues années auprès de publics en difficulté nous conduit à penser que la complémentarité des interventions sanitaires et sociales, le partage des compétences et la coordination des soins et des accompagnements sont des ressorts potentiels. Ainsi, au cours de cette formation, conçue comme une formation-action, nous insisterons sur l'intérêt majeur à développer une culture de « décloisonnement » des métiers et des compétences et ce, dans le sens d'une centration sur la personne en difficulté ou en voie de l'être. Ainsi, le groupe sera amené à co-construire des solutions afin d'optimiser la prise en charge des personnes ainsi que l'organisation et la coordination des soins-accompagnements.

## Prérequis

» Aucun

## Dispositif D'évaluation

### L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

<?/?= \$row['Num\_Chapitre'] ?>

## À noter

### Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 43 : Repérage, prise en charge et orientation des personnes en situation de grande exclusion et notamment des femmes enceintes en situation de précarité
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.